

Mon honorable ami a aussi exposé son idée sur les exigences des Allemands en cas de victoire. Ils exigeraient le Canada, a-t-il affirmé. L'autre soir, je lisais dans les journaux qu'une feuille allemande, prétendu organe du régime, faisait dire à Hitler que si l'Angleterre désire se battre, elle doit se rappeler que, engagé dans le conflit, elle devra payer la victoire de l'Empire britannique. Le Canada s'y trouve compris, il va sans dire.

Et cependant on vient nous dire ici que si nous manifestons maintenant de l'opposition au Gouvernement nous ne défendons pas le Canada, et cette déclaration est faite après qu'il a été dit en toutes lettres que l'Allemagne exigera le Canada si elle remporte la victoire. En quoi cet argument est-il logique et bien fondé? Devons-nous attendre que l'ennemi soit à nos portes pour frapper? Il ne nous appartient pas de le décider. Cette décision revient à ceux qui savent le mieux comment notre pays doit être défendu.

Et le premier ministre de poursuivre:

Ainsi que le disait mon honorable ami, il n'est aucune partie du globe qu'une autre nation convoite, ou plutôt qu'une nation quelconque pourrait convoiter, autant que le Dominion du Canada. Il n'est, sur la surface de la terre, aucun territoire qui renferme autant de richesse enfouie dans son sol. Nulle part ne se trouvent de telles étendues en mesure de nourrir, non pas des milliers, mais des millions de gens pendant de nombreuses générations. Non, monsieur l'Orateur, l'ambition de ce distateur ne se satisferait pas de la Pologne.

Encore une fois, à la suite de ce que nous a dit le premier ministre de ce pays, et il est à même de savoir ce qui se passe, nous ne pouvons que nous fier entièrement aux informations qu'il nous a communiquées. Il nous a dit que ce n'est ni la Grande-Bretagne, ni la France ni quelque autre pays d'Europe, mais bien le Canada lui-même qui court un danger. Et ce danger n'est pas de voir tuer quelques-uns de nos soldats en Europe mais bien de voir le Canada envahi. Ainsi que l'a dit un autre orateur cet après-midi, si nous sommes défaits sur le Rhin, il se pourrait que nos frontières soient situées sur les rives du Saint-Laurent.

Je puis vous citer une autre autorité pour démontrer la gravité de l'heure. Nous avons la déclaration du premier ministre Chamberlain, dans sa lettre du 22 août 1939 au chancelier d'Allemagne, dans laquelle je relève ce passage:

Ce serait une dangereuse illusion de penser que la guerre, une fois déchaînée, prendrait bientôt fin, même si le succès couronnait les opérations sur l'un des divers fronts auxquels elle s'étendrait.

En présence de cette déclaration, faite sous l'autorité du gouvernement, quelle est donc la politique du Gouvernement canadien? C'est, a-t-on fait savoir, une politique de participation intéressée à la guerre. Nous savons que

[M Pelletier.]

le Canada désire diriger outre-mer une certaine proportion des forces canadiennes. Mais lorsque l'heure viendra de remplacer les recrues, qui prendra la place de ceux qui auront été fauchés? Seule notre nation pourra fournir ces remplaçants, et c'est pourquoi le ministre de la Justice m'a paru manquer considérablement de logique cet après-midi, attendu que personne parmi nous ne saurait prédire l'avenir.

Notre groupe a préconisé une politique concrète et efficace, capable d'assurer l'unité et de bien régler notre contribution dans le présent conflit, capable aussi d'empêcher le gâchis dans les affaires et les profits excessifs dans le commerce, et pourtant on nous accuse de vouloir diviser le pays en deux groupes. Si nous en avions réellement eu l'intention il nous aurait été facile de proposer un amendement de nature à précipiter la réalisation de notre objectif, mais nous avons nettement déclaré au premier ministre que nous ne désirons aucunement faire naître une pareille situation au pays, que notre seule ambition est d'obtenir justice pour tous, et nous affirmons que la seule politique juste pour le Canada est une politique de conscription générale.

Personne n'aime à envisager l'éventualité de la conscription. Quant aux membres de notre groupe, quant à moi-même, du moins, quelque idée que l'on puisse se faire dans certains milieux de la conscription, je ne crains pas de l'envisager parce qu'elle me paraît le seul parti à prendre. Elle est le seul moyen d'assurer le partage égal des sacrifices à consentir.

L'heure est fertile en événements au Canada, et l'un des plus étonnants me paraît être l'attitude du grand chef du parti conservateur. Il ne rend guère service au pays en se contentant de déclarer qu'il coopérera avec le Gouvernement, quand le Gouvernement n'a pas encore pris les mesures requises. Coopération dans quoi? c'est ce que j'aimerais savoir.

Encore une fois, notre groupe n'a pas peur du mot conscription. Nous croyons qu'on en a fait, dans le passé, un atout politique en faveur de personnes en mal d'avancement personnel. On nous a prêté des motifs concernant notre attitude actuelle. Je repousse ces motifs. Nous avons agi ainsi simplement parce que les meilleurs intérêts du pays paraissent l'exiger, profondément convaincus que nous étions qu'avant la cessation des hostilités ce sera le seul moyen de sauver le Canada.

On a fait grand état de la conscription de vies humaines, mais j'ajouterai que nous attachons tout autant d'importance à la cons-